

Concours de vulgarisation

Règlements

Sciences 101

Règlements généraux

- La communication s'appuie sur des sources scientifiques valides et porte sur n'importe quel sujet en sciences
- La communication doit être originale: elle n'a jamais été publiée ou diffusée
- Chaque participant·e peut présenter une seule proposition, toutes catégories confondues
- La communication doit être en français
- La communication ne doit pas traduire d'opinions
- Le niveau de vulgarisation doit être adapté à un public adulte qui ne connaît pas votre domaine spécifique
- La communication est réalisée par un·e étudiant·e universitaire (peu importe son université d'appartenance, son cycle ou sa discipline)

Critères d'évaluations généraux

Toutes les communications seront évaluées de manière anonyme en fonction des critères suivants :

- Qualité de la langue écrite ou parlée
- Exactitude et rigueur scientifique
- Niveau de vulgarisation approprié
- Originalité
- Structure efficace
- Intérêt créé autour du sujet
- Début accrocheur

Catégories et sphères spécifiques

Chacune des catégories et sphères vous sera décrite dans les pages suivantes

1. Bande-dessinée ou infographie



2. Baladodiffusion



3. Vidéo



4. Vidéo «Ma thèse en 180 secondes»



1. Bande-dessinée ou infographie

Soumettez une BD ou une infographie qui présente un sujet de recherche en sciences

- 2 planches de taille standard 8"1/2 x 11"
- Texte en français
- Les références appuyant le contenu de votre BD devront être soumises dans un fichier texte séparé en indiquant à quels faits elles se rattachent.

2. Baladodiffusion

Soumettez une baladodiffusion qui présente un sujet de recherche

- Vous pouvez faire intervenir d'autres scientifiques ou d'autres personnes, inclure des sons, de la musique libre de droits, etc. ;
- Durée maximale : 6 minutes
- Format accepté : Fichier MP3
- Débit de données (data rate) : 256 kilobits/sec.
- Taux d'échantillonnage (sample rate) : 44.100 khz
- Stéréo
- Les références mentionnées dans la baladodiffusion devront être soumises dans un fichier texte séparé en indiquant à quels faits elles se rattachent.

3. Vidéo

Soumettez une vidéo qui présente des travaux de recherche

- Vous pouvez faire intervenir d'autres scientifiques ou d'autres personnes, introduire des sons, de la musique libre de droits, etc. ;
- Durée maximale : 6 minutes
- Formats : mov ou .mp4
- Taille : 1280 x 720 pixels
- Compression : H264
- Qualité : 100% (Haute résolution)
- Nombre d'images/seconde : entre 24 et 30 images /sec (pour une diffusion web, 30 images est préférable)
- Échantillonnage du son : 48 000 Hz
- Compression du son : sans
- Type d'échantillonnage du son : 16 bits
- Couches : Stéréo
- Les références mentionnées dans la vidéo devront être soumises dans un fichier texte séparé en indiquant à quels faits elles se rattachent.

4. Vidéo "Ma thèse en 180 secondes"

Soumettez une vidéo de 180 secondes qui présente votre thèse (thèse de doctorat, mémoire de maîtrise ou thèse d'honneur au baccalauréat).

- Les critères sont identiques à ceux de la catégorie « Vidéo » à l'exception de la durée
- Vidéo non-éditée
- Durée maximale : 3 minutes
- Être inscrit·e dans un programme de doctorat, de maîtrise ou de baccalauréat avec thèse d'honneur
- Indiquez clairement le début de votre présentation (ex. signal de la main ou effet sonore)
- Présentation orale et support visuel en français seulement
- Vous pouvez accompagner votre présentation d'une seule diapositive (format PowerPoint) qui servira de support visuel

4. Vidéo "Ma thèse en 180 secondes"

La suite

- Votre nom complet et le titre de votre thèse devront figurer sur la diapositive de support
- Aucun autre matériel, accessoire, support audio ou vidéo ne seront autorisés

Note : il est possible d'emprunter du matériel audiovisuel au Service de l'audiovisuel UQAM.